

Bilan annuel 2023 | PGMR 2023-2030 Ville de Saguenay

Mesure # 1 : Accompagner, informer et sensibiliser

Actions	Indicateurs	Cibles	Fréquences de suivi	2023	Commentaires
1.1 Sensibiliser les citoyens aux 5R, à l'importance de bien trier les matières à la source et aux enjeux reliés aux produits à usage unique à l'aide de moyens diversifiés (patrouille environnementale, kiosques, camps de jour, événements, visites des infrastructures municipales)	Nombre de citoyens sensibilisés	5 000 citoyens/année	Annuel	27 036 citoyens	La Patrouille Eureko!, financée par la Ville, sensibilisent les citoyens dans les festivals, les camps de jour et par le biais de kiosques.
1.2 Sensibiliser, éduquer et accompagner les élèves dans le cadre d'ateliers scolaires et maintenir le partenariat avec les programmes (Pour une ERE solidaire et Pour une ERE secondaire)	Nombre d'élèves sensibilisés	5 000 élèves/année	Annuel	10476 élèves / 410 élèves	Programme ERE solidaire : année scolaire 2022-2023 / ERE secondaire : 2023
		200 ateliers/année		143 ateliers / 5 ateliers	ERE solidaire / ERE secondaire *2023 était la relance du programme ERE secondaire
1.3 Offrir un service-conseil personnalisé aux multilogements (incluant les résidences pour aînés)	Nombre de multilogements sensibilisés (service-conseil)	4 multilogements/année	Annuel	4 multilogements sensibilisés	Service-conseil offert à des multilogements et des résidences pour aînés afin d'améliorer leur gestion des matières résiduelles.
1.4 Développer des outils de communication (fiches, affiches, aide-mémoires, Facebook, Instagram, InfoVille, etc.) adaptés aux différentes clientèles (écoles, CPE, ICI, multilogements, nouveaux arrivants) et diffuser l'information (nouveaux outils et outils existants ex. : Ça va où?)	Nombre d'outils de communication développés et diffusés	5 outils développés/année	Annuel	7 outils développés pour l'organisation d'un événement écoresponsable	Création d'une nouvelle page «Événements écoresponsables» sur le site web de la ville de Saguenay.
		50 diffusions/année		4 outils visuels pour le tri et la réduction à la source	62 diffusions
1.5 Élaborer un plan de communication annuel spécifique au présent PGMR	Plan de communication réalisé et adopté	1 plan/année	Annuel	Réalisé	Réalisé en partenariat avec le Service des communications de la Ville
1.6 Coordonner les efforts d'ISÉ avec la stratégie de communication de la MRC du Fjord-du-Saguenay et de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean	Participation au comité régional Communication PGMR	2 représentants Service DDE et Service des communications	Annuel	Réalisé	2 représentants participent au comité
1.7 Maintenir le service-conseil personnalisé aux ICI (accompagnement en GMR pour tout type d'ICI)	Nombre de ICI sensibilisés (service-conseil, requêtes)	100 requêtes ICI/année	Annuel	242 requêtes ICI bac bleu 151 / bac brun 91	Service-conseil pour les matières recyclables et organiques
1.8 Sensibiliser les gestionnaires du secteur de la restauration (kiosques événements, restaurateurs, traiteurs, camion-restaurant, bars, fournisseurs) à l'utilisation de matériel durable (vaisselles, contenants) et à l'importance de bien trier les matières	Nombre de gestionnaires du secteur de la restauration sensibilisés	5 gestionnaires/année	Annuel	16 gestionnaires	Accompagnement d'entreprises alimentaires adhérant au bac brun et tournée des kiosques alimentaires d'un marché de Noël.

1.9	Préparer un guide municipal de bonnes pratiques pour les événements écoresponsables	Production et diffusion du guide pour les organisateurs d'événements	2023	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Réalisé en mars 2023	Création d'une nouvelle page web « Événements écoresponsables »
1.10	Maintenir le service de prêt d'équipement pour les événements (bacs, conteneurs ou îlots multimatières)	Nombre d'événements ayant bénéficié d'équipements	70 événements/année	Annuel	101 événements	Achats de nouveaux équipements de tri (îlot double recyclage et déchets)
1.11	Offrir un service-conseil personnalisé aux organisateurs d'événements	Nombre d'organisateur d'événement sensibilisés (service-conseil)	2 organisateurs/année	Annuel	6 organisateurs	Accompagnement de 6 événements majeurs pour la réduction, l'optimisation de la GMR et l'écoresponsabilité.
1.12	Offrir des formations sur le tri des matières (trucs et astuces), la réduction du gaspillage alimentaire, le zéro déchet, le gaspillage vestimentaire, la réduction du plastique et les produits à usage unique, le compostage, l'herbicyclage, le tout-à-l'égout, le réemploi et la réparation des articles ménagers	Nombre de formations et de participants	2 formations/année	Annuel	20 formations	2 formations grand public sur le bac brun, 3 formations sur la GMR dans le cadre de programmes universitaires, 11 formations GMR pour des associations, CPE ou comités verts d'ICI, 2 formations sur l'organisation d'un événement écoresponsable (volet GMR) et 2 formations de tri pour des employés municipaux
			50 participants/année		354 participants	Grande campagne pour accompagner les CPE du territoire avec le bac brun.
1.13	Promouvoir les programmes de réduction à la source, de réemploi et d'économie de partage (composteurs, couches, PHFD, PID, Coffre aux sports, Caserne de jouets, Librairie Cultures à partager, etc.)	Nombre de diffusions (programmes)	4 diffusions/année	Annuel	4 diffusions (facebook, site web, infolettre de la Ville, chronique municipale du Publisac)	Promotion des programmes d'aides financières pour les produits d'hygiène féminine durable, des couches lavables et des produits d'incontinence durable.
1.14	Promouvoir la réduction du gaspillage alimentaire et le zéro déchet auprès de la population, des ICI et des employés municipaux par la diffusion de campagnes existantes (Défi Zéro Gaspi, J'aime manger, pas gaspiller, etc), ou d'initiatives existantes (frigos solidaires, cuisines collectives, Fonds Éco IGA, entreprises qui ont des sections « en vrac », organismes de collectes et de distribution des surplus alimentaires, etc.)	Nombre de diffusions (gaspillage alimentaire, zéro déchet)	4 diffusions/année	Annuel	6 diffusions	1 formation gratuite et 5 publications sur les médias sociaux faisant la promotion de trucs anti-gaspillage alimentaire/zéro déchet
1.15	Sensibiliser les générateurs de CRD sur les avantages de trier sur le chantier et sur la gestion appropriée des résidus de CRD (déconstruction vs démolition)	Nombre de diffusions (messages aux générateurs)	2 diffusions/année	Annuel	Reporté	En attente d'outils et d'analyses de Recyc-Québec
1.16	Produire et publier annuellement un bilan GMR sommaire	Bilan GMR produit et publié	1 bilan/année	Annuel	Réalisé	Bilan publié sur le site web de la Ville.
1.17	Faire valoir et diffuser les bons coups des citoyens, des entreprises et de la Ville de Saguenay	Nombre de diffusions de bons coups	4 diffusions/année	Annuel	4 diffusions sur Facebook	Partage des résultats de la collecte des bacs bruns en 2022, puis après 1 an de collecte, annonce de l'horaire hivernal allongé dans les écocentres, promotion de la campagne écofestivalier

Mesure # 2 : Augmenter la qualité et la performance de récupération des matières recyclables

Actions		Indicateurs	Cibles	Fréquences de suivi	2023	Commentaires
2.1	Construire un nouveau centre de tri technologique permettant d'améliorer la qualité de la matière triée et favorisant le développement de nouveaux marchés et de débouchés encourageant l'économie circulaire	Centre de tri construit et opérationnel pouvant accueillir le PCVMP provenant des secteurs résidentiel et ICI	Automne 2023	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	En cours de construction Prévu pour décembre 2024	
2.2	Augmenter le taux de recyclage du PCVMP par des mesures d'information, sensibilisation, éducation (ISÉ) et des leviers municipaux	Quantité de PCVMP triée et valorisée au centre de tri provenant des secteurs résidentiel et ICI du territoire de la ville de Saguenay	16 000 tonnes en 2023	Annuel	16 845 tonnes	
			Augmentation annuelle de 2 % / année (effet du nouveau régime de consigne encore inconnu)		Augmentation à évaluer à partir de 2024	
			75 % en 2030	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Action prévue en 2030	
2.3	Diminuer le taux de rejet au centre de tri par des mesures d'ISÉ	Taux de rejet moyen	10 %	Annuel	19%	Le centre de tri est en fin de vie, le nouveau centre de tri devrait être en opération à la fin 2024.
2.4	Poursuivre l'implantation d'équipements de tri intérieurs et extérieurs (2 voies) dans les bâtiments municipaux (édifices et espaces publics)	Nombre d'équipements de tri installés (2 voies, Recybelles, îlots de bibliothèque et autres)	10 îlots de tri intérieur / année 40 îlots de tri extérieur / année de 2023 à 2025	Annuel	11 îlots de tri intérieurs installés dans les bâtiments municipaux	Optimisation effectuée dans 6 bâtiments de la ville de Saguenay
			5 îlots de tri intérieur / année			
			10 îlots de tri extérieur / année de 2026 à 2030		24 îlots de tri extérieur	Une optimisation des lieux et équipements déjà existants ont été priorisés. Le surplus sera installé selon les besoins à venir
2.5	Mettre à jour l'inventaire d'équipements de tri intérieurs et extérieurs et structurer le suivi d'inventaire	Mise à jour de l'inventaire des équipements de tri réalisé sur Jmap	100 % en 2025	Une fois à la fin de l'implantation de l'action puis suivi annuel	Action prévue en 2025	
2.6	Intégrer l'implantation d'équipements de tri intérieurs et extérieurs dans les appels d'offres municipaux	Exigence d'implanter des équipements de tri dans les appels d'offres municipaux mise en place	2023	Une fois à la fin de l'implantation de l'action puis suivi annuel	Réalisé	Exigences liées aux équipements de tri intégrées dans les documents d'appel d'offres municipaux.
2.7	Revoir la configuration de certains équipements (conteneur) à ouverture restreinte dans les multilogements et les édifices municipaux afin de faciliter l'effort de tri tout en minimisant le taux de contamination	Nombre conteneurs de récupération à ouverture restreinte adaptés	15 conteneurs nécessitant une configuration adaptée	Annuel	Réalisé 15 conteneurs	Inventaire des endroits problématiques effectué et conteneurs configurés. Conteneurs supplémentaires en inventaire advenant le cas d'autres sites problématiques.

2.8	Accroître l'intégration des ICI assimilables dans la collecte municipale des matières recyclables	Nombre d'ICI assimilables (et de bacs bleus) ajoutés à la collecte municipale des matières recyclables	100 ICI assimilables / année 200 bacs bleus ICI / année de 2023 à 2025 25 ICI assimilables / année 50 bacs bleus ICI / année de 2026 à 2030	Annuel	152 nouveaux ICI participants	
					325 bacs bleus livrés dans les nouveaux ICI	
2.9	Convenir d'une entente de partenariat avec l'organisme de gestion désigné (OGD) pour l'encadrement et la fourniture des services de proximité, dont la collecte et le transport	Entente de partenariat avec l'OGD convenue	2024	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Action prévue en 2024	

Mesure # 3 : Optimiser les écocentres et favoriser le réemploi

	Actions	Indicateurs	Cibles	Fréquences de suivi	2023	Commentaires
3.1	Développer une structure de fonctionnement favorisant les activités de réemploi (partenariats : écoboutique, atelier de réparation, carte Accès-Saguenay)	Structure de fonctionnement et ententes de partenariats convenues	2024	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Réalisé	Entente conclue avec Maison de Quartier de Jonquière pour projet pilote.
3.2	Implanter les infrastructures et équipements nécessaires aux activités de réemploi (pour les meubles, petits et gros encombrants, CRD et autres matières)	Infrastructures et équipements mis en place	2025	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Action devancée en 2024	On estime que l'échéancier final sera devancé en raison d'un déploiement plus rapide du projet.
3.3	Maximiser la capacité d'accueil, de tri et d'identification des matières (incluant les CRD et la possibilité d'accueillir les ICI)	Infrastructures et équipements mis en place	2025 à 2027	Annuel entre 2025 et 2027	Action prévue à partir de 2025	
3.4	Améliorer la précision des données de compilation	Système de compilation mis en place	2025	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Action prévue en 2025	
3.5	Évaluer la possibilité de récupérer le polystyrène expansé ou autres matières ayant un potentiel de valorisation	Infrastructures et équipements mis en place	2026	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Action prévue en 2026	
3.6	Maintenir le service de collecte des encombrants (monstres ménagers)	Nombre d'encombrants collectés	3000 encombrants / année	Annuel	3 806 encombrants	

Mesure # 4 : Collecter et recycler les matières organiques

Actions		Indicateurs	Cibles	Fréquences de suivi	2023	Commentaires
4.1	Offrir la collecte municipale des matières organiques (incluant la distribution de bacs roulants 240 litres et de minibacs de cuisine) à l'ensemble du secteur résidentiel unifamilial et multifamilial (participation obligatoire)	Distribution de bacs bruns et implantation de la collecte municipale des matières organiques pour le secteur résidentiel	100 % en 2023	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Réalisé à 100 %	Distribution réalisée en 2022. Tout le secteur résidentiel, y compris le multifamilial, est couvert par le service.
4.2	Offrir la collecte municipale des matières organiques (incluant la distribution de bacs roulants 240 litres) aux ICI assimilables, aux OBNL, aux CPE et aux écoles primaires et secondaires (participation volontaire)	Distribution de bacs bruns et implantation de la collecte municipale des matières organiques pour les ICI assimilables, OBNL, CPE, écoles primaires et secondaires	100 de bacs bruns ICI / année de 2023 à 2025 50 de bacs bruns ICI / année de 2026 à 2030	Annuel	285 bacs bruns dans 83 nouveaux ICI	Participation volontaire des ICI
4.3	Diminuer la fréquence de collecte de déchets	Nombre de collectes de déchets diminuées	2023	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Nombre de collectes de déchets diminué à partir de 2023 (39 à 26)	
4.4	Installer des équipements de tri (3 voies) dans les bâtiments municipaux et y instaurer la collecte des matières organiques	Nombre d'équipements de tri (3 voies) installés	5 équipements de tri / année	Annuel	16 équipements de tri 3 voies	Ajouts d'îlots triple dans les cuisines pour optimiser la GMR et permettre la collecte des matières organiques. Grand déploiement dans les immeubles du Service de police.
4.5	Maintenir et promouvoir le programme d'aide financière à l'achat de composteurs domestiques	Nombre de programmes octroyés	40 composteurs / année	Annuel	1 composteur	50 composteurs en inventaire. L'intérêt des citoyens pour les composteurs domestiques a diminué depuis l'arrivée du bac brun, mais nous continuons de promouvoir le programme.
4.6	Valoriser l'ensemble des résidus verts et alimentaires collectés sur le territoire (les ICI non-assimilables disposent d'infrastructures accessibles sur le territoire de la Ville de Saguenay pour accueillir les matières organiques qu'ils génèrent)	Quantité de résidus verts et alimentaires valorisés	10 000 tonnes en 2029 (40 % en 2029) / augmentation annuelle de 2 % / année	Annuel	8675 tonnes	1991 tonnes en 2022 2023 est la première année complète du service de collecte.
4.7	Organiser des activités de don de compost aux citoyens	Activité de don de compost aux citoyens	1 activité / année	Annuel	Une activité organisée au printemps 2023	L'activité de distribution s'est étalée sur 3 jours.
4.8	Maintenir le programme municipal de vidange des fosses septiques	Nombre de fosses septiques vidangées	4000 fosses septiques / année	Annuel	4295 fosses septiques vidangées	
4.9	Maintenir le recyclage agricole par compostage et épandage au sol des biosolides municipaux et des boues de fosses septiques	Quantité de biosolides municipaux valorisés	100 % 19 000 tonnes mh / année	Annuel	100 % 22 208 tonnes mh	Programme en place depuis plus de 30 ans

Mesure # 5 : Favoriser la récupération et le réemploi des résidus de CRD et autres matières

Actions		Indicateurs	Cibles	Fréquences de suivi	2023	Commentaires
5.1	Maintenir le réemploi des agrégats dans les travaux d'infrastructures municipales routières	Quantité d'agrégats réemployés	75 000 tonnes en 2030	Annuel	69 000 tonnes de béton et asphalte / 27 000 tonnes de balayures de rues et de sable décanté	Réemploi dans les infrastructures municipales / Réemploi comme matériel de recouvrement
5.2	Favoriser la récupération et le réemploi des matières non visées par la collecte sélective (ex. textiles, meubles, livres en fin de vie, CRD provenant des édifices municipaux)	Quantité de matières réemployées	90 conteneurs transrouliers 40v / année	Annuel	86 conteneurs transrouliers 40v / année	Des conteneurs de textiles ont dû être jetés, car il n'y a plus de débouché
5.3	Maintenir, dans les appels d'offres municipaux, l'exigence de détourner 75 % des résidus de CRD produits sur les chantiers	Exigence de détourner 75 % des résidus de CRD dans les appels d'offres municipaux mise en place	2023	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Réalisé	Section sur la gestion des résidus de CRD produit sur les chantiers, contenant l'exigence d'en détourner 75%, inclus dans les appels d'offres
5.4	Fournir une liste des recycleurs locaux et des matières acceptées aux écocentres lors des demandes de permis de construction	Procédure pour la fourniture de la liste des recycleurs locaux lors des demandes de permis mise en place	2024	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Action prévue en 2024	
5.5	Encourager les opportunités de développement de marché, les échanges et les synergies (économie circulaire et symbioses industrielles) en informant les ICI des services et des plateformes existants	Création d'un poste de conseiller en économie circulaire (Promotion Saguenay)	2023	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Réalisé en novembre 2022	Poste de conseiller en développement durable et économie circulaire créé à Promotion Saguenay.
5.6	Produire une étude d'analyse des besoins des ICI et recommandations de moyens pour y répondre	Rapport d'analyse produit	2023	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Action reportée en 2025	En attente de résultats des analyses et programmes de Recyc-Québec

Mesure # 6 : Favoriser la réduction à la source et optimiser les pratiques municipales en GMR

Actions		Indicateurs	Cibles	Fréquences de suivi	2023	Commentaires
6.1	Réduire la quantité de matières éliminées par habitant (résidentiel, ICI et CRD)	Quantité de matières acheminées au LET	525 kg / habitant en 2030	Annuel	549,74 kg en 2022	Donnée pour 2023 non disponible
6.2	Maintenir et améliorer les programmes de réduction à la source et de réemploi (aides financières pour l'achat de couches, de produits d'hygiène féminine durables (PHFD) et de produits d'incontinence durables (PID))	Nombre d'aides financières octroyées	100 couches et PID / année	Annuel	63 couches et PID / année	71 couches et PID en 2022
			200 PHFD / année		269 PHFD / année	282 PHFD en 2022
6.3	Création d'un programme pour soutenir les initiatives permettant de réduire la quantité de matière éliminée	Création d'un programme (critères d'éligibilité, fonctionnement, montant récurrent)	2024	Une fois à la fin de l'implantation, suivi annuel	Action prévue en 2024	
6.4	Harmoniser le service de collecte des déchets offert aux ICI assimilables	Harmonisation du service de collecte des déchets aux ICI assimilables	2028	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Action prévue en 2028	
6.5	Préparer et adopter une politique d'achat responsable	Politique d'achats responsables adoptée	2024	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Action reportée en 2025	
6.6	Maintenir et instaurer des pratiques et procédures favorisant la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation dans les services municipaux (ex. service de collecte interne des stylos et cartouches d'encre, recyclage des fluorescents, réemploi du mobilier de bureau, installation de robinets/abreuvoirs publics pour remplir les gourdes, mise sur pied d'un projet pilote « Quartier zéro déchet », etc.)	Nombre de pratiques maintenues et instaurées	7 pratiques	Annuel à partir de 2025	Action prévue à partir de 2025	
6.7	Revoir la réglementation municipale relative à la GMR en fonction des objectifs à atteindre (ex. mise à jour des matières acceptées et refusées, obligation de participation à la collecte des MO pour le secteur résidentiel, obligation de prévoir l'espace nécessaire afin de permettre le recyclage et le compostage pour tout nouvel immeuble résidentiel ou commercial)	Réglementation municipale mis à jour	2024	Une fois à la fin de l'implantation de l'action	Action prévue en 2024	